

DOSSIER DE CANDIDATURE

POUR L'OBTENTION DU LABEL VALAIS EXCELLENCE



INTRODUCTION



Le label Valais excellence identifie les entreprises les plus citoyennes qui sont gérées selon les principes du développement durable et de l'amélioration continue. Porter le label doit permettre une différenciation et un meilleur positionnement au niveau concurrentiel.

Le label Valais excellence est une marque de garantie déposée auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI). Pour obtenir le droit de communiquer avec le label Valais excellence et dans le but de préserver un niveau élevé de qualité, votre organisation doit démontrer la cohérence entre ses valeurs et celles du label Valais excellence.

EXIGENCES



- Avoir son siège en Valais et générer de la valeur ajoutée pour le canton*
- S'engager formellement pour le développement durable
- Respecter les lois et règles de l'art et signer la déclaration sur l'honneur de Valais excellence
- Avoir réussi la certification Valais excellence par l'une des deux voies.
- Etre membre de l'Association des entreprises Valais excellence
- Respecter le règlement d'usage de la marque de garantie Valais excellence

*Seules les entreprises dont le pouvoir décisionnel et les postes à responsabilités sont en Valais répondent à ce critère.



PRESENTATION DE L'ORGANISATION CANDIDATE

RAISON SOCIALE

NATURE JURIDIQUE

SECTEUR D'ACTIVITÉ

ADRESSE POSTALE

SITE INTERNET

CHIFFRE D'AFFAIRES
ANNUEL

REPRÉSENTANT LÉGAL, SIGNATAIRE DE LA PRÉSENTE CANDIDATURE

NOM

PRENOM

FONCTION

ADRESSE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

PERSONNE DE CONTACT

NOM

PRENOM

FONCTION

ADRESSE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

QUELLE VOIE DE LABELLISATION CHOISISSEZ-VOUS ?

Les deux voies proposées sont détaillées sur notre plateforme
www.valais-excellence.ch

Voie "Système de Management"



Voie "Economie positive"



PRESENTATION DE VOTRE ORGANISATION

BRÈVE PRÉSENTATION DE VOTRE STRUCTURE ET DE SON ACTIVITÉ (DATE DE CRÉATION, NOMBRE DE COLLABORATEURS, SPÉCIFICITÉS, ETC.) **ATTENTION** : CE TEXTE POURRA ÊTRE UTILISÉ POUR DIVERSES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES VALAIS EXCELLENCE.



CHARTRE, VISION, POLITIQUE D'ENTREPRISE

DÉCRIVEZ LES POINTS ESSENTIELS DE VOTRE POLITIQUE D'ENTREPRISE



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

ENGAGEMENTS AU NIVEAU LEGAL ET ENVERS LES VALEURS VALAIS EXCELLENCE

Le candidat déclare sur l'honneur que la société qu'il représente :

- N'est pas impliquée à juste titre dans une procédure de faillite ou qu'elle n'a pas obtenu de concordat judiciaire ou extrajudiciaire.
- Déclare avoir réglé le paiement des charges sociales, des assurances et des taxes : AVS/AI/APG, Assurance accident, Assurance responsabilité civile, caisse de pension, impôts à la source.
- Certifie que tous les collaborateurs sont au bénéfice d'un contrat-type de travail dans le secteur concerné (si existant).
- Respecte l'égalité de traitement entre hommes et femmes, à compétences et fonctions équivalentes, en particulier en ce qui concerne les conditions salariales.
- Favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses clients afin d'améliorer ses prestations.
- S'engage à participer activement aux échanges organisés dans le cadre du réseau Valais excellence.
- Intègre les aspects environnementaux et sociaux dans toutes ses réflexions stratégiques et opérationnelles.
- Sensibilise et forme ses collaborateurs aux aspects environnementaux de l'entreprise.
- Favorise, dans la mesure du possible, les fournisseurs valaisans.
- Privilègie, dans la mesure du possible, les entreprises Valais excellence dans ses relations d'affaire.

NOM DE L'ENTREPRISE

DATE ET LIEU

SIGNATURE

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier dûment rempli est à envoyer à l'Association des entreprises Valais excellence (AEVEX) par e-mail :

info@valais-excellence.ch

Toutes les informations transmises à l'Association des entreprises Valais excellence dans le cadre de cette candidature seront traitées de manière confidentielle et ne seront destinées qu'au traitement du dossier au sein du comité de l'AEVEX.

